

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 4 mars 2022

**Objet : Question parlementaire n° 5860 du 2 mars 2022 de Monsieur le Député Fernand Kartheiser concernant « Bloquages des médias russes RT et Sputnik ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 2 mars 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Premier Ministre, Ministre d'État, du Ministre des Affaires étrangères et européennes, du Ministre des Communications et des Médias et de la Ministre de la Culture.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Fernand Kartheiser.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Culture

(s.) Sam Tanson